

LETTRE D'INFORMATION

Liberté Égalité Fraternité

en Bourgogne-Franche-Comté



ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS À L'ÉCONOMIE TRICOLORE



RELANCE INDUSTRIELLE EN HAUTE-SAONE

À travers France relance, l'État apporte **un soutien décisif à l'industrie de la Haute-Saône,** qui bénéficie d'un tissu industriel riche et innovant, offrant des emplois de qualité sur tout le territoire. France Relance est un véritable catalyseur du développement de ses pépites, finançant des investissements à forte valeur ajoutée qui font émerger des innovations technologiques ou qui accélèrent la transition écologique.

Aujourd'hui, huit entreprises à fort potentiel bénéficient de 6,318 millions d'euros de l'État pour réaliser 44,65 M€, d'investissements.

Trois d'entre elles sont lauréates du fonds pour la modernisation du secteur automobile, secteur moteur du développement économique et social du département.

Pyle industrie, PME spécialisée dans la transformation de l'aluminium et l'injection de thermoplastique, pourra moderniser son équipement de production afin de gagner en compétitivité et développer des véhicules hybrides ou électriques. Elle recevra une

subvention de l'État de 582 000 euros. Gaussin SA, entreprise qui conçoit des produits et services dans le domaine des transports, notamment des technologies autonomes et des véhicules utilisant l'énergie électrique ou hydrogène, percevra 993 786 euros de l'État.

Le projet New Line, lauréat de France Relance, servira à moderniser la ligne de production utilisée pour la réalisation de prototypes de véhicules électriques à batteries et à pile à combustibles.

Quatre entreprises bénéficient d'un soutien à l'investissement industriel afin de relocaliser la production et l'emploi. Parmi elles, Crossject, entreprise qui développe un produit médical inédit permettant l'injection sans aiguille d'un médicament propulsé à travers la peau, particulièrement porteur pour les médications d'urgence.

Grâce à une subvention de 1,5 M€, Crossject pourra effectuer 10 M€ d'investissements afin de développer sa production et créer de nouveaux emplois sur le territoire.

La visite de Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance sur le site de l'entreprise à Arclès-Gray le 19 février dernier a permis de mettre en valeur la capacité d'innovation de l'industrie hautesaônoise et le soutien résolu de l'État en sa faveur.



Mme Fabienne Balussou, préfète de la Haute-Saône et M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Arc-lès-Gray, 19 février 2021

Les Actualités

OPÉRATION «JEUNES EN LIBRAIRIE»

Roselyne Bachelot et Jean-Michel Blanquer ont annoncé la généralisation à l'ensemble du territoire de l'opération «Jeunes en librairie». Celle-ci vise les collégiens, lycéens et apprentis, ainsi que les jeunes sous main de justice. L'opération consiste à familiariser les jeunes avec la fréquentation des librairies dans le cadre du plan France relance.



Les projets pourraient être retenus sur la base d'un appel à projets auprès des établissements de l'enseignement secondaire.

La distribution de chèques lire permettraient de toucher jusqu'à 146 000 jeunes et une partie des 3.200 librairies.

Le calendrier de mise en place sera propre à chaque région, un financement est prévu sur 2021 et 2022.

www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/jeunes-en-librairies

CHÈQUE FRANCE NUM

Dans le cadre de France Relance, une « aide numérique » de 500 € est proposée par l'État aux entreprises de moins de 11 salariés ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public depuis le 30 octobre 2020, ainsi qu'aux hôtels et hébergements similaires employant moins de 11 salariés, (à noter que la date de création de l'entreprise doit être antérieure au 30 octobre 2020).

Aide numérique de

500€



D'un montant forfaitaire de 500 €, l'aide sera versée par l'Agence de services et de paiement (ASP) à compter du 26 février 2021, sur la base des factures déposées dans le téléservice à l'appui de la demande d'aide.

https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/

Cette aide peut être cumulée avec les différents dispositifs de soutien à la numérisation mis en œuvre par les collectivités locales.



PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT)

Dans le cadre du plan de relance, qui alloue près de 80 M d'Euros au niveau national au déploiement et à la consolidation des projets alimentaires territoriaux (PAT), la DRAAF a lancé vendredi 12 février 2021 un appel à projets avec une enveloppe de 4,31 millions d'€ destinés aux PAT de la région Bourgogne Franche-Comté.



Sont éligibles les PAT labellisés ou en cours de labellisation. Les actions pouvant bénéficier d'un accompagnement financier concernent soit des investissements destinés à améliorer la structuration de la chaîne alimentaire sur le territoire d'un PAT soit des actions permettant d'amplifier un PAT.

Des investissements matériels et immatériels peuvent donc être financés par la mesure.

Consulter le cahier des charges Bourgogne-Franche Comté sur

https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Appel-a-candidatures-Partenariat

Plus d'informations auprès de votre DRAAF :

plan-de-relance.pat.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

SUBVENTION POUR LE RECRUTEMENT DE MANAGER DE COMMERCE

Aide au financement d'un poste de manager de commerce, pour animer et fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun.







Cette aide prend la forme d'une subvention forfaitaire de 20.000 € par an pendant 2 ans (dans la limite de 80% du coût du poste), pour la création d'un nouveau poste de manager de commerce :

Créé entre le 1er mars 2020 et le 30 juin 2021 pour les communes ou intercommunalités bénéficiaires des programmes Action Cœur de Ville ou Petites Villes de demain;

Ou créé entre le 31 octobre 2020 et le 31 octobre 2021 pour les communes ou intercommunalités de 3 500 à 150 000 habitants

Pour en savoir plus :

www.banquedesterritoires.fr/cofinancement-dun-poste-de-manager-de-commerce



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr

